



UNE INFLUENCE TOUJOURS CROISSANTE

LA MISSION, LA VISION ET LES VALEURS DU CONSEIL DU PATRONAT DU QUÉBEC AU 31 DÉCEMBRE 2013*

Mission – Le Conseil du patronat a pour mission de s'assurer que les entreprises puissent disposer au Québec des meilleures conditions possibles – notamment en matière de capital humain – afin de prospérer de façon durable dans un contexte de concurrence mondiale.

Vision – Point de convergence de la solidarité patronale, le Conseil du patronat, par son leadership, constitue la référence incontournable dans ses domaines d'intervention et exerce, de manière constructive, une influence considérable visant une société plus prospère, au sein de laquelle l'entrepreneuriat, la productivité, la création de richesse et le développement durable sont les conditions nécessaires à l'accroissement du niveau de vie de l'ensemble de la population.

Valeurs et convictions – Rigueur et pragmatisme / importance du capital humain / responsabilité / créativité / entrepreneuriat / solidarité / ouverture / passion et engagement.

LES PRINCIPALES INSTANCES DU CONSEIL DU PATRONAT AU 31 DÉCEMBRE 2013*

Le conseil d'administration

Président

Jean-Yves Leblanc, administrateur de sociétés

Vice-président

Georges Dick, directeur général mondial – Hydroélectricité et Barrages, AECOM Consultants inc.

Administrateurs

Jean Beauchesne, président-directeur général, Fédération des cégeps

Louis-Marie Beaulieu, président du conseil et chef de la direction, Groupe Desgagnés inc.

Ève-Lyne Biron, présidente et chef de la direction, Biron Groupe Santé

M^e Robert Bonhomme, coassocié directeur national, Heenan Blaikie

Caroll Carle, vice-président – Employés et culture, Gaz Métro

Paul Dénommée, vice-président, contrôleur corporatif, Metro inc.

Yves-Thomas Dorval, président, Conseil du patronat du Québec

Stéphane Gauthier, président, Groupe TCI

Gilbert Grimard, président sortant, Association de la construction du Québec

Alain Harvey, vice-président, Capital humain, Division Produits industriels, Kruger

Jean-François Michaud, président-directeur général, Association des fabricants de meubles du Québec

Nathalie Pilon, présidente, Canada, Thomas & Betts

Éric Prud'homme, directeur Québec, Association des banquiers canadiens

John Rosato, président sortant, Association des propriétaires et administrateurs d'immeubles / BOMA Québec

Richard G. Roy, président et chef de la direction, Uni-Sélect inc.

Jean Simard, président-directeur général, Association de l'aluminium du Canada

Alain Tascan, président-directeur général, SAVA Transmédia

Le personnel de la permanence

Yves-Thomas Dorval, président

Khedidja Bechir, coordonnatrice des activités comptables et des services administratifs

Cynthia Janssens, adjointe – événements et communications

Norma Kozhaya, directrice de la recherche et économiste en chef

Carmel Laflamme, vice-présidente – santé et sécurité du travail

M^e Guy-François Lamy, directeur – affaires juridiques

Louis-Paul Lazure, vice-président – communications

Jacques Leblanc, vice-président – politiques de développement de la main-d'œuvre

Julie Lefebvre, adjointe administrative – santé et sécurité du travail

Geneviève Le May, adjointe de direction

Patrick Lemieux, conseiller principal – communications

Dominique Malo, conseiller cadre – santé, sécurité et relations du travail

Chantal Picard, coordonnatrice – services aux membres et aux instances

* Le Conseil du patronat a rendu publics, lors de l'assemblée générale de ses membres en 2014, sa nouvelle plateforme, son nouveau plan stratégique et la nouvelle composition de ses instances.



“ ... je tiens à saluer le travail colossal réalisé par l'organisation depuis les dernières années... ”

MOT DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Alors que s'achève mon mandat à titre de président du conseil d'administration du Conseil du patronat, je tiens à saluer le travail colossal réalisé par l'organisation depuis les dernières années – et particulièrement en 2013 – afin de consolider le caractère incontournable du Conseil du patronat comme porte-parole des employeurs et du milieu des affaires sur les principaux enjeux socioéconomiques au Québec, au Canada et même au niveau international. Alors que l'organisme a complété son exercice de planification stratégique pour la période 2010-2013, force est de reconnaître qu'il a atteint, voire même dépasser, les objectifs qu'il s'était fixés, et ce, à tous les niveaux.

Je tiens d'abord à remercier chaleureusement les associations patronales et les entreprises membres du Conseil du patronat de leur confiance, leur solidarité et leur appui indéfectible. Sans eux, l'organisation ne pourrait tout simplement pas remplir sa mission et s'assurer que le Québec dispose des meilleures conditions possibles pour permettre aux employeurs et aux entreprises de prospérer de façon durable. Nous avons besoin plus que jamais de vous et de l'ensemble du milieu des affaires pour atteindre nos objectifs et nous assurer que votre voix soit entendue sur les enjeux qui vous concernent.

J'exprime également ma gratitude à l'égard de mes collègues du conseil d'administration, qui, par leur aide constante et leur participation active au sein des instances du Conseil du patronat, ont contribué au rayonnement de l'organisation auprès du milieu patronal dans tous les secteurs d'activité au Québec. La réforme du Bureau des gouverneurs du Conseil, qui s'est terminée cette année, permettra de poursuivre sur cette lancée et de renforcer la notoriété de l'organisation auprès des chefs d'entreprise.

Je tiens à souligner également le travail remarquable du président et porte-parole du Conseil du patronat, M. Yves-Thomas Dorval, qui, depuis cinq ans maintenant, contribue par son leadership, son ouverture et son approche pragmatique, à faire de l'organisation une véritable force en croissance, dont l'opinion est écoutée attentivement par les décideurs gouvernementaux et le grand public.

Je ne pourrais terminer enfin sans mentionner les efforts soutenus et souvent titanesques déployés par la petite mais dynamique équipe de la permanence du Conseil du patronat, qui contribue quotidiennement à faire de l'organisation un acteur plus influent et respecté que jamais dans ses domaines d'intervention prioritaires.

Bonne lecture!

Jean-Yves Leblanc
Président du conseil d'administration



“ ...le Conseil du patronat s'est démarqué nettement sur différents plans pour devenir une force incontournable...”

MOT DU PRÉSIDENT

Cette année encore, le Conseil du patronat a été particulièrement actif pour défendre les intérêts des employeurs du Québec et se faire l'écho des préoccupations de ses membres. Que ce soit par sa participation active et engagée dans les débats et au sein des instances, ses représentations efficaces et mobilisatrices, ses contenus pertinents et ses propositions pragmatiques ou ses communications dynamiques et constructives, le Conseil du patronat s'est démarqué nettement sur différents plans pour devenir une force incontournable, tant auprès de la communauté des affaires, des associations syndicales, des décideurs gouvernementaux que du grand public.

Tout d'abord, soulignons que le Conseil du patronat a été plus présent que jamais dans les médias en 2013. En effet, un rapport produit par une firme indépendante pour le compte du Conseil révèle, entre autres, que le nombre d'articles et de reportages rapportant les prises de position de l'organisation au cours de la dernière année a connu une hausse de 17 % comparativement à 2012, et de 375 % depuis cinq ans! Cela confirme que les préoccupations des employeurs ont été couvertes abondamment par les médias au Québec grâce aux interventions publiques du Conseil du patronat.

Rappelons aussi que le Conseil du patronat a participé à un grand nombre de consultations publiques tout au long de l'année. Mentionnons, à titre d'exemples, les débats entourant le Sommet sur l'enseignement supérieur, les discussions visant à assurer la pérennité des différents régimes de retraite, les consultations visant à modifier la *Charte de la langue française*, la révision de la réglementation en matière de santé et de sécurité du travail, l'assainissement des finances publiques et le contrôle des dépenses publiques, ainsi que les nombreuses consultations concernant l'exploitation responsable et durable des ressources naturelles et énergétiques du Québec.

Dans un contexte économique international marqué par l'incertitude et devant les nombreux enjeux que le Québec devra affronter au cours des prochaines années, le Conseil du patronat a profité des derniers mois, par ailleurs, pour poursuivre ses efforts de sensibilisation afin d'amorcer une vaste mobilisation pour la prospérité. Cette initiative à long terme vise à mieux faire comprendre le lien direct entre le maintien et l'amélioration de la qualité de vie des citoyens et la réussite liée à la croissance des entreprises et des entrepreneurs.

C'est à ce rendez-vous unique que je convie aujourd'hui tous les employeurs du Québec. Je les invite, dès lors, à appuyer le Conseil du patronat pour lui permettre non seulement de renforcer son rôle de porte-parole du milieu des affaires au Québec, mais aussi de devenir un véritable moteur de changement et de faire de l'économie québécoise un modèle reconnu et admiré à l'échelle de la planète.

A handwritten signature in black ink that reads "Yves-T. Dorval".

Yves-Thomas Dorval
Président



M. Yves-Thomas Dorval, président du Conseil du patronat, à l'occasion des discussions qui ont précédé le Sommet sur l'enseignement supérieur.

UNE PARTICIPATION ACTIVE ET ENGAGÉE AUPRÈS DES INSTANCES GOUVERNEMENTALES

Les employeurs du Québec peuvent compter sur la participation active et engagée du président et des autres porte-parole du Conseil du patronat auprès des diverses instances où s'élaborent les politiques qui touchent les entreprises. En 2013, le Conseil a représenté les employeurs, notamment :

- au conseil d'administration de la Commission de la santé et de la sécurité du travail (CSST) et de l'Institut de recherche Robert-Sauvé en santé et en sécurité du travail (IRSST), et aux nombreux comités de travail de la CSST;
- au conseil d'administration de la Commission des partenaires du marché du travail (CPMT) et aux nombreux groupes de travail de la Commission; au Comité consultatif du travail et de la main-d'œuvre (CCTM);
- au Comité de suivi en matière d'allégement réglementaire et administratif;
- au Comité des intervenants économiques auprès de la ministre de l'Immigration et ministre responsable de la *Charte de la langue française*;
- auprès des députés par une tournée annuelle des caucus des partis politiques représentés à l'Assemblée nationale et à la Chambre des communes;

- au Comité national des programmes d'études professionnelles et techniques;
- à la Table ronde tripartite formée de Ressources humaines et Développement des compétences Canada, du Conseil canadien des employeurs et du Congrès du travail du Canada sur les normes internationales du travail.

Parallèlement à cette participation statutaire et régulière, le Conseil du patronat a continué d'assurer une vigie et d'intervenir ponctuellement, et avec vigueur, auprès des autres instances politiques et gouvernementales dont les décisions touchent les entreprises. Voici, par champ d'intervention, les principales représentations effectuées en 2013 par le Conseil du patronat au palier provincial.

Qualité et disponibilité de la main-d'œuvre

- **Gouvernance et financement des universités** – Commentaires soumis et présentés, en janvier et en août, à l'occasion respectivement de la troisième rencontre thématique préparatoire en vue du Sommet sur l'enseignement supérieur et de la consultation du Chantier de travail sur la politique de financement des universités
- **Contribution des établissements et de la recherche au développement de l'ensemble du Québec** – Commentaires soumis, en janvier, lors de la quatrième rencontre thématique préparatoire en vue du Sommet sur l'enseignement supérieur
- **Assurance-emploi** – Rencontres et lettre envoyée, en juillet, à l'occasion de la consultation de la Commission nationale d'examen sur l'assurance-emploi



M. Yves-Thomas Dorval en compagnie notamment du ministre des Relations internationales, de la Francophonie et du Commerce extérieur, M. Jean-François Lisée, et de la ministre de l'Immigration et des Communautés culturelles, M^{me} Diane De Courcy, lors du dévoilement de la Stratégie commune d'intervention pour le Grand Montréal 2013-2015.

Coûts concurrentiels du capital humain

- **Négociations collectives dans l'industrie de la construction** – Interventions publiques et lettre envoyée, en juin, à l'ensemble des députés de l'Assemblée nationale à l'occasion des négociations collectives et du conflit de travail sur les chantiers de construction
- **Régimes de retraite** – Mémoire soumis et présenté, en août, dans le cadre de la consultation publique de la Commission des finances publiques de l'Assemblée nationale sur le rapport du comité d'experts sur l'avenir des régimes de retraite
- **Régimes volontaires d'épargne-retraite** – Mémoire soumis et présenté, en septembre, à l'occasion de la consultation publique de la Commission des finances publiques de l'Assemblée nationale sur le projet de loi n° 39, *Loi sur les régimes volontaires d'épargne-retraite*

Réglementation intelligente

- **Langue française** – Mémoire et commentaires additionnels soumis et présentés, en mars, dans le cadre de la consultation publique de la Commission de la culture et de l'éducation de l'Assemblée nationale sur le projet de loi n° 14, *Loi modifiant la Charte de la langue française, la Charte des droits et libertés de la personne et d'autres dispositions législatives*
- **Accès à l'information** – Mémoire soumis, en mars, dans le cadre de la consultation publique de la Commission des institutions de l'Assemblée nationale sur le rapport quinquennal 2011 de la Commission d'accès à l'information du Québec

- **Convention du Cap et protocole aéronautique** – Lettre envoyée, en mars, à la première ministre du Québec, M^{me} Pauline Marois, au sujet de l'adoption d'un décret permettant l'entrée en vigueur au Québec de la Convention du Cap et du protocole aéronautique
- **Offres publiques d'achat non sollicitées** – Commentaires soumis, en juillet, à l'occasion d'une consultation de l'Autorité des marchés financiers en matière de mesures de défense adoptées dans un contexte d'offres publiques d'achat non sollicitées
- **Lois professionnelles dans le domaine des sciences appliquées** – Lettre envoyée au ministre de la Justice, M. Bertrand Saint-Arnaud, à l'occasion de la consultation publique de la Commission des institutions de l'Assemblée nationale sur le projet de loi n° 49, *Loi modifiant diverses lois professionnelles et d'autres dispositions législatives dans le domaine des sciences appliquées*
- **Politique familiale** – Commentaires soumis dans le cadre du Forum de la famille québécoise
- **Sport, loisir et activité physique** – Lettre envoyée à l'adjoint parlementaire de la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport (volet loisir et sport), M. Sylvain Pagé, à l'occasion d'une consultation sur le livre vert visant l'élaboration d'une politique nationale du sport, du loisir et de l'activité physique

Finances publiques saines et fiscalité concurrentielle

- **Tarifs au Registre foncier** – Lettre envoyée, en juillet, au ministre des Finances et de l'Économie, M. Nicolas Marceau, à propos des impacts des hausses de tarifs au Registre foncier pour les employeurs



Déjeuner-conférence en compagnie de la première ministre du Québec, M^{me} Pauline Marois, à l'occasion de l'assemblée générale 2013 du Conseil du patronat.



M. Yves-Thomas Dorval lors du lancement de la Coalition en appui au projet d'inversion de la canalisation 9B d'Enbridge.

Économie durable

- **Politique industrielle** – Commentaires soumis et présentés, en février, à l'occasion de la consultation de la ministre déléguée à la Banque de développement économique du Québec et à la Politique industrielle, M^{me} Elaine Zakaïb, en vue de l'élaboration de la politique industrielle du Québec
- **Redevances minières** – Commentaires soumis et présentés, en mars, lors du Forum sur les redevances minières
- **Banque de développement économique du Québec** – Mémoire soumis et présenté, en mai, dans le cadre de la consultation publique de la Commission de l'économie et du travail de l'Assemblée nationale sur le projet de loi n° 36, *Loi sur la Banque de développement économique du Québec*
- **Mines** – Mémoire soumis et présenté, en septembre, à la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles de l'Assemblée nationale dans le cadre des consultations particulières et auditions publiques sur le projet de loi n° 43, *Loi sur les mines*
- **Énergie** – Commentaires soumis et présentés, en octobre, à l'occasion de la consultation publique de la Commission sur les enjeux énergétiques du Québec
- **Forêts** – Commentaires soumis, en novembre, dans le cadre du Rendez-vous national de la forêt québécoise
- **Oléoducs** – Mémoire soumis et présenté, en novembre, lors de la consultation publique de la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles de l'Assemblée nationale sur le projet d'inversion du flux de l'oléoduc 9B d'Enbridge



© Cabinet du premier ministre du Canada

M. Yves-Thomas Dorval en compagnie du premier ministre du Canada, M. Stephen Harper.

LE CONSEIL DU PATRONAT **ACTIF** SUR LES SCÈNES FÉDÉRALE ET INTERNATIONALE

Étant indépendant de tout organisme pancanadien, le Conseil du patronat intervient régulièrement et en toute latitude pour défendre les intérêts des employeurs québécois auprès des instances fédérales et internationales. En 2013, il a participé à de nombreuses consultations, en déposant notamment les documents suivants :

Mars

- Lettre conjointe du Conseil du patronat du Québec, de la Fédération des chambres de commerce du Québec, de la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante et des Manufacturiers et exportateurs du Québec envoyée au ministre du Commerce international, M. Ed Fast, en appui à la conclusion d'un accord économique et commercial global entre le Canada et l'Union européenne

Juillet

- Mémoire soumis à la Cour suprême du Canada en vue de son intervention dans la cause opposant Walmart Canada à la section locale 503 des Travailleurs et travailleuses de l'alimentation et du commerce, à propos de l'article 59 du Code du travail du Québec
- Mémoire soumis à l'occasion de la consultation du ministère des Finances du Canada sur l'élimination graduelle du crédit d'impôt relatif aux sociétés à capital de risque des travailleurs
- Lettre envoyée au premier ministre du Canada, M. Stephen Harper, sur les dossiers prioritaires pour les employeurs en vue du discours du Trône 2013

Août

- Lettre envoyée au premier ministre du Canada, M. Stephen Harper, à propos de la réglementation en matière de télécommunications sans fil au Canada
- Commentaires soumis et présentés, en août, dans le cadre de la consultation publique de l'Office national de l'énergie sur le projet d'inversion de la canalisation 9B et d'accroissement de la capacité de la canalisation 9 de Pipelines Enbridge

Septembre

- Commentaires présentés à l'Organisation internationale du travail, à titre de membre du Conseil canadien des employeurs, sur le cadre proposé par le groupe de travail TC 260 de l'Organisation internationale de normalisation en matière de normalisation internationale de la gestion des ressources humaines

Novembre

- Mémoire soumis et présenté à l'occasion des consultations prébudgétaires du Comité permanent des finances de la Chambre des communes

DE NOMBREUX GAINS TANGIBLES POUR LES EMPLOYEURS

Plusieurs interventions et représentations effectuées par le Conseil du patronat en 2013 ont généré de nombreux résultats et des gains tangibles pour les employeurs. En voici quelques exemples :



M^{me} Norma Kozhaya à l'occasion des discussions précédant le Sommet sur l'enseignement supérieur.

Enseignement supérieur

Les représentations actives, répétées et constructives du Conseil du patronat et des employeurs auprès des décideurs et du grand public lors des discussions qui ont précédé le Sommet sur l'enseignement supérieur, en février, ont mené au moins à une indexation des droits de scolarité. Rappelons que les pressions étaient très fortes, notamment du côté des associations étudiantes, pour prolonger un gel, instaurer la gratuité scolaire, voire instaurer de nouvelles taxes sur la masse salariale pour les employeurs.

Formation de la main-d'œuvre

À la suite de l'annonce par le gouvernement fédéral, en mars, de la création de la Subvention canadienne pour l'emploi, le Conseil du patronat a sensibilisé les élus et les hauts fonctionnaires fédéraux sur l'importance que le Québec demeure le maître d'œuvre en matière d'emploi et de formation de la main-d'œuvre, tout en appuyant la pertinence des objectifs du gouvernement fédéral quant à la nécessité de faire davantage de formation liée à l'emploi et de renforcer la reddition de comptes à cet égard. Les représentations des employeurs, tout au long de l'année, ont permis au gouvernement du Québec et au gouvernement fédéral de parvenir, en mars 2014, au renouvellement de l'Entente Canada-Québec sur le marché du travail, tout en sensibilisant l'ensemble des partenaires à l'importance d'investir dans la formation continue, comme le

demandent le Conseil du patronat et les employeurs depuis plusieurs années.

Taxes sur la masse salariale

Les interventions répétées du Conseil du patronat au cours des dernières années auprès des décideurs gouvernementaux afin de les sensibiliser aux impacts négatifs des hausses répétées des taxes sur la masse salariale sur la création d'emplois et la croissance économique, ont continué à porter des fruits en 2013. En effet, alors qu'une troisième baisse successive du taux de cotisation au Fonds de santé et de sécurité du travail pour les employeurs, en 2014, a été annoncée en mai, le taux de cotisation au Fonds d'assurance parentale, pour sa part, a été gelé pour la même période pour une seconde année d'affilée. À ces gains significatifs s'ajoute un gel pour trois ans des taux de cotisation au régime d'assurance-emploi, suivi de la mise en place, dès 2017, d'un nouveau mécanisme d'établissement des taux selon les besoins financiers du régime. Enfin, les représentations actives du Conseil du patronat ont contribué à éviter, à court terme, une bonification coûteuse du Régime de rentes du Québec et du Régime de pensions du Canada, à l'issue de la rencontre annuelle des ministres des Finances du Canada, des provinces et des territoires, en décembre. Tous ces gains tangibles permettront aux employeurs du Québec d'économiser des centaines de millions en taxes sur la masse salariale au cours des prochaines années, ou d'en limiter les hausses.



© Normand Huberdeau/NH Photographies

Colloque sur la santé psychologique au travail organisé en février par le Conseil du patronat.

Régimes de retraite

Le Conseil du patronat a poursuivi, en 2013, ses efforts de sensibilisation auprès des décideurs et du grand public quant à l'urgence d'agir afin d'assurer la pérennité des différents types de régimes de retraite, tant au Québec qu'au Canada. Tout en invitant les parlementaires à ne pas aller de l'avant avec une mise en œuvre d'une rente longévité – l'une des mesures-phares proposées dans le rapport D'Amours déposé en avril – sans allègement équivalent de taxes sur la masse salariale par ailleurs, le Conseil du patronat a pressé également tout au long de l'année les élus à mettre rapidement en œuvre les principales recommandations du rapport concernant les régimes de retraite à prestations déterminées. En plus de préciser une réglementation pertinente sur les régimes à prestation cible, ces représentations ont mené au dévoilement, en décembre, par la ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale, M^{me} Agnès Maltais, d'un plan d'action gouvernemental sur les régimes de retraite et de la mise sur pied de forums de travail – dont un sur les régimes de retraite dans le secteur privé auquel siège le Conseil du patronat – formé notamment de représentants patronaux et syndicaux, pour identifier des pistes de solution en la matière qui mèneront à l'adoption de projets de loi en 2014.

Le Conseil du patronat a appuyé également, en 2013, la création des régimes volontaires d'épargne-retraite (RVER), qui permettront aux employeurs qui n'ont pas déjà de régime de retraite d'en offrir un à leurs employés, sans toutefois être obligés d'y cotiser, et favoriseront ainsi une meilleure sécurité financière à la retraite aux travailleurs.

Simplification réglementaire et administrative

À la suite des interventions efficaces du Conseil du patronat, le ministre des Finances et de l'Économie, M. Nicolas Marceau, a annoncé en janvier la mise sur pied d'un comité de suivi – auquel le Conseil du patronat a été invité à siéger – pour veiller à la mise en œuvre des recommandations contenues dans le rapport du Groupe de travail sur la simplification réglementaire et administrative. Parallèlement, le président du Conseil du Trésor du Canada, M. Tony Clement, a poursuivi l'implantation du plan d'action du gouvernement fédéral visant à réduire la paperasse pour les entreprises, notamment en appliquant la règle du « un-pour-un », où l'introduction de chaque nouvelle obligation réglementaire et administrative doit automatiquement être compensée par le retrait d'une autre.

Convention du Cap et protocole aéronautique

En mars, le Conseil du patronat a effectué des représentations auprès du gouvernement du Québec pour qu'il adopte rapidement le décret permettant l'entrée en vigueur au Québec, à partir du début d'avril, de la Convention du Cap et du protocole aéronautique afin que les entreprises faisant des affaires dans le secteur aéronautique au Québec puissent demeurer compétitives à l'échelle internationale. Ces efforts ont porté des fruits et ont mené le ministre des Relations internationales, de la Francophonie et du Commerce extérieur, M. Jean-François Lisée, à annoncer les modifications réglementaires nécessaires à la fin mars.



© Cabinet du premier ministre du Canada

M. Yves-Thomas Dorval en compagnie du président de la Commission européenne, M. José Manuel Barroso.

Charte de la langue française

En 2013, le débat entourant la révision de la réglementation en matière de langue française dans les entreprises a soulevé les passions. Le Conseil du patronat et les employeurs ont été particulièrement actifs pour sensibiliser la ministre responsable de la *Charte de la langue française*, M^{me} Diane De Courcy, et les partis d'opposition aux impacts négatifs d'un élargissement et d'un alourdissement du fardeau réglementaire et administratif des entreprises en la matière, ainsi qu'aux problèmes existant dans la réglementation déjà en vigueur. Faute d'un appui suffisant à l'Assemblée nationale, le projet de loi est finalement mort au feuillet.

Télécommunications sans fil

En août, le Conseil du patronat a sensibilisé le premier ministre du Canada, M. Stephen Harper, à l'importance de corriger les lacunes dans la réglementation encadrant le secteur des télécommunications sans fil au Canada. Tout en se montrant favorable à une plus grande concurrence dans l'industrie, le Conseil a fait part de ses préoccupations au fait que la réglementation ne désavantage pas indûment les entreprises canadiennes pour favoriser des sociétés étrangères.

Finances publiques

Le Conseil du patronat, en 2013, a poursuivi ses représentations, tant auprès du gouvernement du Québec que du gouvernement fédéral, pour réitérer l'importance de resserrer le contrôle des dépenses publiques et garder le cap sur un retour à l'équilibre

budgétaire dans les meilleurs délais. Le message a été entendu notamment par le ministre fédéral des Finances, M. Jim Flaherty, qui a proposé, en mars, un plan budgétaire qui répondait à ces préoccupations.

Énergie et ressources naturelles

En 2013, le Conseil du patronat a été de tous les principaux débats ayant trait à l'exploitation responsable et durable des ressources naturelles et énergétiques du Québec, que l'on pense aux mines, à la forêt ou au pétrole et aux hydrocarbures. Par ses interventions nombreuses et pragmatiques, le Conseil du patronat a sensibilisé les décideurs et le grand public sur les retombées économiques et sociales positives que représente la libération du vaste potentiel dont dispose le Québec en la matière, et a offert des arguments étayés par des faits en appui à cette approche. Les interventions du Conseil ont permis d'éviter également, dans le cas de l'industrie minière notamment, un alourdissement plus marqué de la réglementation et a contribué à limiter les hausses en matière de fiscalité minière. Parallèlement à ces interventions, le Conseil du patronat a appuyé vigoureusement le projet d'inversion de la canalisation 9B d'Enbridge en raison de ses retombées économiques potentielles pour le Québec, ce qui a contribué à amener le gouvernement du Québec à se montrer favorable au projet, à certaines conditions.

Développement économique

À l'automne 2013, le gouvernement du Québec a présenté une série de politiques pour favoriser notamment l'emploi, le développement du secteur manufacturier, l'innovation, la commercialisation et une meilleure utilisation du potentiel hydroélectrique du Québec. Le Conseil du patronat ne critique pas les différentes mesures proposées, car elles répondent à certaines préoccupations de longue date du milieu des affaires, bien qu'elles misent en grande partie sur une intervention de l'État et que la capacité réelle d'obtenir des résultats probants est mise en doute.

Libre-échange Canada-Union européenne

En octobre, le gouvernement fédéral, fort de l'appui du milieu des affaires en général et du Conseil du patronat en particulier, a annoncé la signature d'une entente de principe avec la Commission européenne menant à un accord économique et commercial global entre le Canada et l'Union européenne. Cette entente historique, qui est le fruit de représentations actives et répétées des employeurs du Québec depuis plusieurs années, aura des retombées bénéfiques à long terme pour le Québec, que ce soit en ce qui a trait aux occasions d'affaires ou à la mobilité des biens et des personnes. Soulignons que le président du Conseil du patronat, M. Yves-Thomas Dorval, était le seul représentant du milieu des affaires du Québec à avoir été invité à Bruxelles à l'occasion de la signature de l'entente de principe entre le premier ministre du Canada, M. Stephen Harper, et le président de la Commission européenne, M. José Manuel Barroso.



© CSST

M. Yves-Thomas Dorval en compagnie de la ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale, M^{me} Agnès Maltais, lors du Grand Rendez-vous santé et sécurité du travail 2013.

LE LEADERSHIP INCONTESTABLE DU CONSEIL DU PATRONAT EN MATIÈRE...

... DE SANTÉ ET DE SÉCURITÉ DU TRAVAIL

Grâce à ses représentations efficaces auprès des diverses instances et de la mobilisation patronale en partenariat avec d'autres associations, le Conseil du patronat a été particulièrement actif en 2013 dans tous les dossiers concernant les employeurs en matière de santé et de sécurité du travail :

Modernisation du régime de santé et de sécurité du travail

Malgré un contexte politique minoritaire, peu propice à la mise en œuvre de grandes réformes, le Conseil du patronat a poursuivi, en 2013, ses représentations auprès des élus et des hauts fonctionnaires du gouvernement et sur la place publique pour moderniser le régime de santé et de sécurité du travail afin qu'il soit mieux adapté aux nouvelles réalités du marché du travail et recentré sur ses objectifs.

Taux de cotisation à la CSST pour 2014

En mai, la CSST a annoncé une baisse de 0,06 \$ du taux de cotisation moyen des employeurs pour 2014, qui est passé à 2,02 \$ par 100 \$ de masse salariale, soit le niveau le plus bas en dix ans. Il s'agit de la troisième baisse successive du taux qui, combinée aux deux précédentes, a totalisé des économies de 215 millions en cotisations pour l'ensemble des employeurs du Québec. Rappelons que ce résultat est en grande partie le fruit du travail du

Conseil du patronat et de la délégation patronale au conseil d'administration de la CSST, qui avait proposé, en 2010, des modifications à la politique de capitalisation de la CSST afin de stabiliser le taux de cotisation des employeurs et d'instaurer des pratiques efficaces pour mieux gérer la problématique de la chronicité.

Gestion de l'amiante

En 2013, le Conseil du patronat a mené différentes représentations auprès d'élus, de hauts fonctionnaires et de la CSST dans le cadre de modifications apportées aux dispositions du *Règlement sur la santé et la sécurité du travail* en matière de gestion de l'amiante et de l'élaboration d'un guide par la CSST à cet effet à l'intention des employeurs. Le Conseil a insisté notamment sur l'importance que les modifications reposent sur les principes d'une réglementation intelligente et n'entraînent pas un alourdissement du fardeau réglementaire et administratif pour les entreprises.



© ACRGTQ

Le président du Conseil du patronat lors du congrès annuel de l'Association des constructeurs de routes et grands travaux du Québec.

... DE RELATIONS DU TRAVAIL

Modernisation du Code du travail

En 2013, le Conseil du patronat a mené des représentations constantes auprès du gouvernement du Québec pour sensibiliser les élus et les hauts fonctionnaires aux impacts négatifs pour les employeurs d'un élargissement des dispositions du *Code du travail* visant à interdire le recours à des travailleurs de remplacement. Le Conseil a rappelé également la nécessité de revoir l'ensemble du *Code du travail* afin de rétablir un équilibre relatif dans le régime de relations du travail au Québec.

Relations du travail dans l'industrie de la construction

Le Conseil du patronat a suivi de près, en 2013, les négociations entourant le renouvellement des conventions collectives dans l'industrie de la construction. À la suite d'une impasse dans les pourparlers entre les parties patronales et syndicales, le Conseil du patronat est intervenu publiquement à plusieurs reprises tout au long du mois de juin, notamment lors des discussions entre les élus à l'Assemblée nationale qui ont mené à l'adoption d'une loi spéciale pour mettre fin au conflit de travail qui a paralysé les chantiers de construction dans les secteurs industriel et institutionnel et commercial

pendant plusieurs semaines. Le Conseil du patronat a réitéré son appui aux demandes de l'Association de la construction du Québec et appelé les parties à parvenir rapidement à une entente qui tient compte de la capacité de payer des donneurs d'ouvrage. Tout au long de l'année, le Conseil du patronat a surveillé étroitement aussi la mise en œuvre d'un nouveau service de référence des travailleurs de l'industrie par la Commission de la construction du Québec, à la suite de l'élimination du placement syndical survenu à la fin de 2011.



© Normand Huberdeau/NH Photographies

Le Conseil du patronat a organisé en 2013 différents événements d'information sur des enjeux prioritaires pour les employeurs.

DES CONTENUS PERTINENTS ET PRAGMATIQUES

En plus des nombreux mémoires et des autres représentations écrites produits en appui à ses représentations auprès des gouvernements, le Conseil du patronat a préparé à l'intention de ses membres plusieurs dossiers et plusieurs séances d'information riches en contenus pertinents et pragmatiques.

Études et documents

- En octobre : **Dossier spécial sur les prévisions salariales 2014**, produit en collaboration avec les meilleures firmes de consultation en ressources humaines du Québec (Aon Hewitt, Mercer, Morneau Shepell, Towers Watson). Près de 150 gestionnaires et professionnels en ressources humaines d'associations sectorielles et d'entreprises de toutes tailles ont assisté au lancement du document.

- **Bulletin de la prospérité** – En septembre : quatrième édition du **Bulletin de la prospérité du Québec**, un outil inédit qui compare la performance du Québec à celle d'autres provinces canadiennes et de pays de l'OCDE en matière de création de richesse et de prospérité. La publication du document a suscité plusieurs réactions, et la conférence de presse pour rendre l'étude publique a généré une couverture médiatique imposante, tant dans les médias électroniques et écrits que sur les sites web d'actualités.



- Principal outil de communication avec ses membres, le bulletin mensuel **InfoCPQ**, a été publié en onze numéros en 2013. Dans chacune des parutions, le bulletin contenait une synthèse des prises de position du Conseil du patronat et, le cas échéant, des modifications législatives ou réglementaires obtenues à la suite de ses représentations. Un résumé de la couverture médiatique accordée à chacune des interventions était fourni également. **InfoCPQ** est l'un des documents les plus consultés sur le site web du Conseil du patronat et, selon un sondage réalisé en 2012 auprès des lecteurs du bulletin, un outil d'information des plus appréciés.



Les lauréats des Bourses Ghislain-Dufour 2013 du Conseil du patronat en compagnie de M. Ghislain Dufour, de M. Jean-Yves Leblanc et de M. Yves-Thomas Dorval.

Consultations en ligne

Le Conseil du patronat a consulté ses membres, en ligne, afin de recueillir leurs opinions et leurs commentaires au regard de différents enjeux sur lesquels se positionne le Conseil ainsi que sur ses activités. Les membres ont ainsi été sondés sur, entre autres :

- La gouvernance et le financement des universités;
- La contribution des établissements d'enseignement supérieur et de la recherche au développement du Québec;
- La politique industrielle;
- Le rapport D'Amours et les régimes de retraite;
- L'évaluation de la représentativité du Conseil du patronat par ses associations membres;
- Le conflit de travail dans l'industrie de la construction;
- La Charte des valeurs québécoises;
- La politique familiale du Québec.

Séances de formation et d'information

Responsable de la formation des 87 membres issus des associations d'employeurs à la Commission des lésions professionnelles (CLP), le Conseil du patronat a organisé à leur intention deux sessions de formation de deux jours chacune, tenues respectivement à Québec et à Montréal, aux mois d'avril et de novembre. Les sujets suivants ont été abordés lors de ces rencontres :

Avril

- Les enjeux actuels de la CLP;
- La revue jurisprudentielle de 2012;
- La notion de danger en vertu de la *Loi sur la santé et la sécurité du travail* (LSST).

Novembre

- Les sources et les limites de la preuve libre à la CLP;
- L'appréciation de la crédibilité du témoin;
- La lésion psychologique découlant d'une lésion physique;
- Le traitement des normes volontaires en santé et sécurité du travail;
- Les cas pratiques vécus en audiences.



© Normand Huberdeau/NH Photographes

Les interventions du Conseil du patronat ont été abondamment couvertes dans les médias en 2013.



© Normand Huberdeau/NH Photographes

La ministre déléguée à la Politique industrielle et à la Banque de développement économique du Québec, M^{me} Elaine Zakaïb, en compagnie de M^e Guy-François Lamy, M^{me} Carmel Laflamme et M^{me} Norma Kozhaya du Conseil du patronat.

Colloques sur la santé psychologique au travail

En février et en septembre, plus de 250 gestionnaires et de professionnels en ressources humaines et en santé et sécurité du travail ont participé à deux colloques portant sur la problématique de la santé psychologique au travail. Pour l'occasion, de nombreux experts-conseils, chercheurs et représentants d'employeurs ont discuté des différents aspects liés à cet enjeu en émergence, du rôle et des responsabilités des acteurs impliqués et des pistes de solution à mettre en œuvre en milieu de travail pour favoriser la santé psychologique des travailleurs.

Colloque sur le rapport D'Amours et les régimes de retraite

En juin, le Conseil du patronat a convié les employeurs du Québec à un colloque sur le rapport du comité d'experts sur l'avenir des régimes de retraite, présidé par M. Alban D'Amours, et sur les enjeux liés aux régimes de retraite. Outre M. D'Amours lui-même, l'événement a réuni plusieurs spécialistes des questions liées aux régimes de retraite qui se sont succédé à la tribune pour analyser et commenter les différentes recommandations contenues dans le rapport et leur impact pour les employeurs.

Déjeuner-causerie sur les prévisions salariales 2014

En octobre, le Conseil du patronat a organisé un déjeuner-causerie portant sur les prévisions salariales 2014, et rassemblant les meilleures firmes de consultation en rémunération au Québec (Aon Hewitt, Mercer, Morneau Shepell, Towers Watson). L'événement a été animé par M^{me} Norma Kozhaya, directrice de la recherche et économiste en chef du Conseil du patronat (aujourd'hui vice-présidente à la recherche et économiste en chef de l'organisme).

Petit-déjeuner rencontre sur les nouvelles obligations des employeurs en matière de gestion de l'amiante

En novembre, le Conseil du patronat a tenu, à Québec et à Montréal, deux petits-déjeuners rencontre sur les modifications apportées au *Règlement sur la santé et la sécurité du travail*. Des dirigeants de la CSST et des représentants patronaux ont pris la parole tour à tour pour présenter les changements réglementaires et les nouvelles obligations des employeurs à cet effet, et discuter des impacts pour les employeurs.

DES COMMUNICATIONS DYNAMIQUES ET CONSTRUCTIVES

La présence médiatique du Conseil du patronat, encore plus abondante que les années passées, a permis un rayonnement de l'organisation à travers le Québec et le Canada. Plusieurs stratégies de communication ont été mises en place.

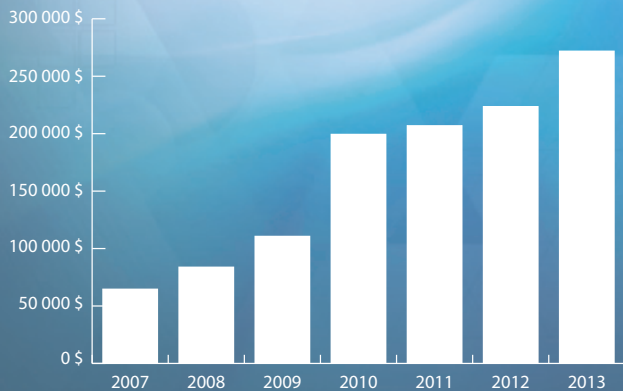
Le Conseil du patronat dans les médias : des interventions publiques plus percutantes que jamais

Articles et reportages – Les prises de position du Conseil du patronat ont été rapportées dans plus de 3 356 articles et reportages dans les médias en 2013, une augmentation d'environ 17 % comparativement à 2012, et de plus de 375 % par rapport à 2009. Selon une évaluation indépendante, cette couverture avait



une valeur relations publiques de près de 24 millions de dollars, une augmentation d'environ 21 % de la valeur totale récoltée en 2012 et de plus de 300 % comparativement à 2009.

Interventions publiques – Cette visibilité est notamment le résultat de 88 interventions publiques tout au long de l'année : 68 au moyen de communiqués et 20 sous forme de lettres d'opinion.

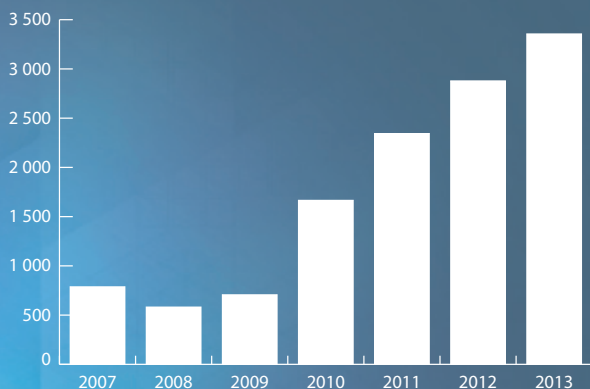


Progression de la valeur moyenne des retombées de chaque intervention*

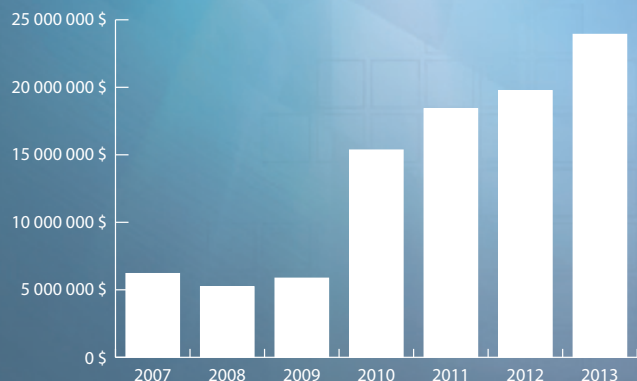
* Il est important de noter qu'il s'agit d'une estimation basée sur les mêmes critères année après année et, qu'au-delà de la valeur financière affichée, elle témoigne d'une progression remarquable en 2013.

Progression de la visibilité médiatique du Conseil du patronat

... en nombre d'articles et de reportages



... en valeur « relations publiques »





M. Yves-Thomas Dorval et la première ministre du Québec, M^{me} Pauline Marois, en compagnie de M. Jean de Grandpré, lauréat du Prix de carrière 2013 du Conseil du patronat, et des trois personnalités intronisées au Club des entrepreneurs du Conseil : M^{me} Jacynthe Côté, M. Yvon Charest et le D^r Sheldon Elman.

© Normand Huberdeau/NH Photographes

DES ÉVÉNEMENTS RASSEMBLEURS

Le Conseil du patronat du Québec a organisé, en 2013, plusieurs événements rassembleurs qui ont mobilisé l'ensemble des employeurs du Québec.

Assemblée générale 2013

En avril, se tenait la 44^e assemblée générale du Conseil du patronat en présence de la première ministre du Québec, M^{me} Pauline Marois, devant plus de 200 dirigeants d'entreprises et d'associations patronales. À cette occasion, le Conseil du patronat a attribué son Prix de carrière 2013 à l'administrateur fondateur et président émérite du conseil de BCE, M. Jean de Grandpré. Trois nouvelles personnalités ont été intronisées également au Club des entrepreneurs du Conseil du patronat : M. Yvon Charest, président et chef de la direction de l'Industrielle Alliance, M^{me} Jacynthe Côté, chef de la direction de Rio Tinto Alcan, et le D^r Sheldon Elman, fondateur et chef de la direction de Medisys. Trois étudiants à la maîtrise en relations industrielles ont finalement vu l'excellence de leur dossier universitaire récompensée par l'attribution des Bourses Ghislain-Dufour 2013 : M^{me} Fanny Girard (Université de Montréal), M^{me} Joanie Robert (Université Laval) et M. François-Alexandre Tremblay (Université de Montréal).

Rencontres mensuelles des associations membres

En 2013, le Conseil du patronat a poursuivi sa série de rencontres mensuelles avec ses associations patronales membres, afin d'assister à des présentations par des invités de prestige et de discuter à huis clos et de façon informelle d'enjeux d'actualité pour le milieu des affaires. Parmi les conférenciers qui ont profité de cette tribune privilégiée au cours de l'année, mentionnons, entre autres, M^{me} Agnès Maltais, ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale, M. Jean-François Lisée, ministre des Relations internationales, de la Francophonie et du Commerce extérieur, M^{me} Elaine Zakaïb, ministre déléguée à la Politique industrielle et à la Banque de développement économique du Québec, M. Denis Lebel, ministre fédéral de l'Infrastructure, des Collectivités et des Affaires intergouvernementales, et ministre de l'Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec, et M^{me} Diane Lemieux, présidente-directrice générale de la Commission de la construction du Québec.

DES PARTENARIATS GAGNANTS

Le Conseil du patronat, en 2013, a continué d'appuyer des causes et des partenaires complémentaires à ses champs d'action prioritaires.



DES PARTENAIRES ANNUELS DE PRESTIGE

Afin de soutenir la réalisation de ses différents événements en 2013, le Conseil du patronat a pu compter sur l'appui de trois partenaires de marque. Heenan Blaikie, Québecor et Alcoa Canada ont contribué en effet à la réalisation des événements du Conseil, respectivement à titre de partenaires Platine, Or et Bronze.

Partenaire Platine

Heenan Blaikie

Partenaire Or



Partenaire Bronze



LE CONSEIL DU PATRONAT PRÉSENT SUR TOUTES LES TRIBUNES

Afin de communiquer directement avec ses publics cibles, le Conseil du patronat répond régulièrement à l'appel d'organismes qui sollicitent son expertise et son point de vue. Voici un aperçu des événements au cours desquels le président ou d'autres représentants du Conseil du patronat ont été appelés à prendre la parole au nom des employeurs du Québec en 2013 :



Janvier

- Conférence sur les perspectives économiques, politiques et immobilières 2013 organisée par l'Institut de développement urbain du Québec
- Atelier d'ouverture du congrès annuel de l'Association des constructeurs de routes et grands travaux du Québec
- Déjeuner engagé dans le cadre de l'École d'hiver sur l'avenir de l'enseignement supérieur de l'Institut du Nouveau Monde
- Conférence sur l'importance de la gestion des risques dans le milieu des affaires dans le cadre du congrès annuel de l'Ordre des administrateurs agréés du Québec

Février

- Conférence dans le cadre du Rendez-vous des relations du travail de l'Ordre des conseillers en ressources humaines agréés du Québec
- Présentation lors d'une rencontre de diplômés du Département de science politique de l'Université de Montréal
- Présentations dans le cadre de cours de premier cycle en droit du travail et en science politique de l'Université de Sherbrooke



© Normand Huberdeau/NH Photographes

Les employeurs du Québec ont assisté en grand nombre aux allocutions données par les porte-parole du Conseil du patronat sur différentes tribunes en 2013.

Mars

- Table ronde sur le processus d'intégration du Mandat de Melbourne au sein des organisations présenté dans le cadre d'une conférence de la Société canadienne des relations publiques
- Table ronde sur les attentes des entreprises du Québec en assurance lors de la Journée de l'assurance de dommages 2013
- Table ronde sur la santé psychologique lors d'un séminaire sur la santé psychologique au travail organisé par la Société québécoise de psychologie du travail et des organisations

Avril

- Présentation devant des étudiants du Département de relations industrielles de l'Université Laval
- Table ronde sur le thème « Les réalités économiques au cœur du changement » dans le cadre du 2^e Forum Développement Durable organisé par la Ville de Victoriaville
- Table ronde sur le thème « La santé et la sécurité du travail : enjeu de négociation ou objet de collaboration? », dans le cadre du 68^e congrès des relations industrielles de l'Université Laval

Mai

- Débat sur l'économie verte organisé par la Maison du développement durable et Copticom
- Table ronde sur la santé psychologique en milieu de travail organisée par le Groupe entreprises en santé dans le cadre de la première édition du Rassemblement pour la santé et le mieux-être en entreprise
- Table ronde sur l'éducation aux adultes, la formation professionnelle et la formation continue à l'occasion du colloque annuel de la Table des responsables de l'éducation des adultes et de la formation professionnelle des commissions scolaires du Québec
- Conférence à l'occasion d'une rencontre d'orientation des grandes villes du Québec organisée par le Centre de ressources municipales en relations du travail et ressources humaines de l'Union des municipalités du Québec

Juin

- Présentations devant le Cercle de presse du Saguenay et la Chambre de commerce du Saguenay
- Conférence sur l'impact des modifications législatives et réglementaires pour les entreprises dans l'industrie de la construction lors du Congrès national et de l'assemblée générale annuelle de l'Institut canadien des économistes en construction

Octobre


- Présentation à l'occasion d'une soirée de maillage du Réseau Impact PME
- Table ronde sur le maintien en emploi des travailleurs d'expérience dans le cadre d'un colloque sur la retraite organisé par le Cercle finance du Québec



M. Yves-Thomas Dorval lors du congrès annuel de l'Ordre des administrateurs agréés du Québec.

Novembre

- Formation professionnelle en droit du travail à l'École du Barreau
- Présentation devant des étudiants en science politique de l'Université de Montréal et de l'Université du Québec à Montréal
- Allocution d'ouverture à l'occasion du Grand Rendez-vous santé et sécurité du travail 2013 de la Commission de la santé et de la sécurité du travail



**Le Rapport d'activité 2013 du
Conseil du patronat du Québec
a été produit par le Service
des communications du
Conseil du patronat**

Coordination et rédaction

Louis-Paul Lazure
Patrick Lemieux

Révision linguistique

Lucie Bélanger

Conception graphique

Oblik Communication-design

Diffusion aux membres

Cynthia Janssens et Patrick Lemieux



S'ALLIER POUR LA PROSPÉRITÉ